

Erref. kodea: LAF-323-167

Izenburua: Bernard Mendibururen kronika

presondegitik: *En prison. Chez les Viet-Minh*

Connaître la situation du Monastère de Phuoc-Son, la position du Gouvernement VIET-MINH, aident à comprendre l'arrestation et la détention dans les prisons communistes ; aussi bien est-ce par là qu'il faut commencer.

Le Monastère cistercien de Phuoc-Son, fondé en 1918, est situé à 100km. environ au Nord de Hue et à 6 km. à l'Ouest de la voie ferrée Hanoi-Saigon, cette ligne démarquant la frontière entre les territoires dépendant uniquement de l'Administration Viet-Minh à l'Ouest et le pays contrôlé par les Troupes Franco-Vietnamiennes à l'Est. Phuoc-Son était donc en territoire Viet-Minh?

La Communauté comprenait une centaine de ~~xii~~ religieux, des familiers, des juvénistes, des vieillards, les domestiques, au total 250 personnes environ, toutes Vietnamiennes, à l'Exception de deux pères Français. Depuis le 28 octobre 1951 le Supérieur était un Père Vietnamien.

L'élevage, des cultures, quelques petites industries procuraient les ressources nécessaires. La région Viet-Minh surtout montagneuse et boisée, sans ville ni marché important, il était nécessaire pour le monastère de se rendre dans la région contrôlée se procurer tous les articles nécessaires à la vie d'une communauté nombreuse et y vendre ses produits. Là seulement on trouvait Hôpital et Poste.

Le Monastère avait exceptionnellement en charge l'Administration spirituelle de la petite paroisse de Phuoc-Son, quelques 500 chrétiens, pauvres familles venues de divers côtés s'installer à l'ombre du Monastère.

Le Viet-Minh n'est pas autre chose actuellement que le Parti communiste au Viet-Nam, et le Parti communiste détenant le pouvoir; Le Parti est premier, le Gouvernement est son agent d'exécution. Ses politiques, ses tactiques, ses méthodes, présentent ces mêmes formes déjà bien connues et appliquées d'abord en Russie, puis dans les pays satelliques d'Europe, ensuite en Chine, Corée du Nord, enfin au Viet-Nam.

La politique religieuse, la seule qui soit envisagée ici, tend finalement à l'ansantissement de la foi, par l'instauration du système matérialiste athée, marxiste communiste. Ces étapes de l'offensive communiste, en Europe, ont été dénoncées et décrites dans des ouvrages tels que "La Croix à l'ombre du Rideau de fer" de Conrad Vilnius, "L'Eglise derrière le Rideau de fer" par Roger Intu. Il existe déjà toute une littérature pour la Chine.

L'ouvrage, "L'Etoile contre la Croix", par F. Dufay est particulièrement suggestif, on y trouve un exposé profond et serré, et de l'Idéologie et de la Tactique communistes : Amoralisme fait de ruse, mensonge, calomnie, violence selon les cas. Attaque indirecte sous de fallacieux prétextes d'espionnage, d'impérialisme, d'hostilité à la démocratie populaire, ou de délits d'immoralité; Méthode de persuasion par séduction suivie de compromission puis perversion, l'Agent : Le Parti, l'instrument; Le Gouvernement et la dialectique; Le Moteur : le cercle d'étude; Le leit-motif : Ce complexe premier; catalyseur; d'Extrême-Orient, le patriotisme, l'Indépendance. D'où ce programme des trois Autonomies pour une église nationale, réformée : Auto-gouvernement, auto-financement, auto-propagande. Il s'agit d'une Eglise temporaire, appelée à disparaître.

"La rencontre Christianisme-Marxisme ne peut se résoudre que dans un duel à mort". Nous devons détruire l'Eglise catholique avant de pouvoir établir notre régime dans le monde entier, car l'Eglise et son chef s'y opposeront toujours (L'Etoile contre la Croix, page 59 ed. Hogkong). La finale est exacte, l'Eglise a maintes fois mis en garde ses enfants.

"Car le communisme est matérialiste et ant-chrétien. Bien que les dirigeants communistes déclarent parfois en paroles qu'ils n'attaquent pas la religion, ils se montrent en fait, soit par leur doctrine, soit par leurs actes, hostiles à Dieu, à la religion et à l'Eglise du Christ." (Décret du S. Office, 28 Juin 1949)

Si les monastères sont des bastions de la foi, il leur revient d'être au premier rang des objectifs d'attaques du communisme. D'où des accusations dans le genre de cette parole de M. Nedejley, ministre de l'éducation Tchécoslovaque : "Tout acte antinational mène à un monastère". (La Croix à l'ombre du rideau de fer).

Phuoc-Son avait prévu son sort : L'arrestation ou dispersion de ses membres, la spoliation de ses biens. Il connaissait d'avance les chefs d'accusation qui seraient mis en avant : Réaction, opposition au régime; Collusion avec l'ennemi : Exploitation du peuple; le motif principal, le vrai, toujours sous-jacent mais jamais exprimé.

En face de telles perspectives d'avenir, quelles solutions pouvait adopter le monastère?

Il pouvait attendre, voir venir les événements, gardant quelques espoirs que l'évolution des événements en cours que le résultat de la Guerre ne permettrait

pas à un gouvernement communiste d'établir son pouvoir et d'appliquer sa politique de persécution. De fait, cette perspective sera réalisée par les accords de Genève, mais pour une partie du Viet-Nam seulement.

Le monastère pouvait encore s'évacuer et chercher en d'autres régions, au Sud Viet-Nam par exemple, un établissement plus sûr, au moins provisoirement. Cette solution fut partiellement adoptée dès 1950 : En fin d'année, une vingtaine de religieux partent pour le Sud Viet-Nam en vue de préparer un refuge éventuel pour toute la communauté. Ce groupe de religieux forme maintenant le nouveau Prieuré de XOI-MINH. A quelques 30 km. à l'Est de Saigon.

Enfin certains envisageaient avec une joie intime, tempérée par la crainte de présomption, la possibilité d'aller témoigner leur foi devant les tribunaux persécuteurs dans les geôles communistes, ils étaient partisans de rester au monastère jusqu'à ce qu'ils en fussent soit expulsés, soit emprisonnés.

Le début de l'année 1953 fut marqué par un raidissement de l'attitude gouvernementale Viet-minh à l'égard des Catholiques. Le temps était venu de faire progresser d'un pas la démocratisation du pays. Allant de pair avec des essais de forme agraire, de nombreux prêtres et catholiques remplissaient les prisons, surtout dans les provinces de Thanh-hoa, Nghê-an, Ha-tinh. Le procès de Phuoc-son rentrait dans cette tranche d'action contre le Catholicisme. Son temps était venu. Il ne faut pas chercher d'autres raisons à l'attaque contre Phuoc-son. Tous les chefs d'accusation seront pièces montées, prétextes artificiels.

Au Début de Février 1953, le Révérend Père Emmanuel, Supérieur, fut arrêté immédiatement après la Messe dominicale, qu'il venait de célébrer à la paroisse de Phuoc-son sous le prétexte que, parmi les oriflammes, décorant l'église, se trouvaient des drapeaux d'un Régime antérieur. Les jours suivants, toujours sous quelques futilités prétextes, l'un ou l'autre de nos frères étaient retenus à la Police et longuement interrogés, la nuit entière parfois, surtout et chacun dans le Monastère. Notre Rév. Père Augustin passait des journées et des nuits au siège du Comité local, à discuter des impôts, dont le taux exigé dépassait nos possibilités. Nous manquions de riz et l'autorisation de transporter cette denrée indispensable, que nous avions pu acquérir dans la région contrôlée par les Autorités Franco-Vietnamiennes, nous était refusée. C'était l'asphyxie économique.

En ce même temps, des agents spéciaux, envoyés dans le village s'activaient de jour et de nuit, visitant chaque famille organisant des réunions le soir, soit disant pour s'instruire le peuple. A la vérité, il s'agissait de lancer un mouvement populaire

former les gens à la lutte, trouver ou créer des motifs d'accusation contre le Monastère. Les quelques vétilles que l'on pouvait découvrir, étaient artificiellement gonflées, jusqu'à paraître des crimes.

Cette propagande, toute habile et progressiste qu'elle fut, n'allait pas sans rencontrer des résistances. Un petit nombre, par politique opportuniste plus que par conviction, marcha dans le sens des dirigeants. Petit à petit, le principe du partage des terres du Monastère fut admis. Puis, les troupeaux auraient le même sort. Enfin tous les objets tissus, denrées alimentaires, suivraient la même voie.

Dans la semaine du 19 au 26 Avril 1953, on procéda au cours des assemblées du peuple à l'attribution de tous ces biens. Chacun connaissait dès lors le lot de terrain, la vache ou le buffle qui serait sa part. Tout était prêt pour l'exécution.

Bien entendu des amis du Monastère nous tenaient au courant, au jour le jour, des délibérations, des décisions de ces réunions. Quelques Pères et Frères, s'estimant plus spécialement menacés, étaient prudemment passés dans la région voisine. D'autres se disposaient à les suivre.

Le dimanche, 26 avril 1953, c'était mon tour de chanter la Messe conventuelle à 9 h 1/2. Selon l'usage, les Frères passant la semaine dans les Granges, loin des Monastères, rentrent pour le Dimanche. La Communauté, au complet, se trouvait ainsi groupée à l'église. Et ce fut le moment, habilement choisi par les Viet-Minh, pour faire encercler le Monastère par une centaine de soldats armés. Monsieur le Préfet dirigeait lui-même les opérations. Fort poliment il attendit à l'hôtellerie la fin de de l'Office. Par le Frère portier, il convoque au parloir tous les Pères. Après quelques paroles de politesse qui voulaient être amicales, Mr. le Préfet prie notre Rév. Père Bernard Mendiboure et moi-même de nous rendre au siège du Comité communal, à quelques 4 km. du Monastère. On désire simplement, dit-il, nous demander quelques renseignements et nous retournerons aussitôt au Monastère. Nous ne nous faisons pas d'illusion sur le sort qui nous attend d'autant que nous sommes encadrés de soldats armés. On ne me refuse la permission de rentrer prendre un chapeau, un bréviaire, quelques objets nécessaires. Monsieur le Préfet s'irrite, ordonne brutalement le départ immédiat, cependant que les soldats envahissent au pas de course, les locaux du Monastère.

Impossible de dire combien chargé de douleur fut mon dernier regard sur ce Monastère. Le coeur bien gros, je suivais les gardiens, livré à la fois, à l'angoisse et à une résignation qui eût voulu être accueil joyeux et reconnaissant en ce jour pourtant désiré.

Arrivés au hameau, où nous aurions dû rencontrer le Comité Local, Notre Rév. Père Bernard fut dirigé vers un hameau une maison, moi dans une autre. Plusieurs fois dans la soirée nous changerons d'habitation. La nuit vint sans qu'il ait été question de rencontrer notre Comité Communal.

Vers minuit, un agent nous lit un billet selon lequel nous devons être conduits aux Autorités provinciales. Départ immédiat. Sous bonne escorte, six hommes armés, par des sentiers de forêt, évitant les voies plus fréquentées, en quatre journées de marche, nous parvenons à Ba-long, centre administratif provincial des Viet-Minh.

Dès l'arrivée au centre de Ba-long il nous fut impérieusement ordonné de quitter notre tenue religieuse. Nous protestons, refusons pour la forme et les gardiens et les gardiens eurent à nous dépouiller eux-mêmes de nos habits, ils nous laissent seulement le pantalon et la chemisette. On attend la nuit et, à travers la forêt toujours nous sommes conduits au camp des prisonniers de la province, éloigné de 5 ou 6 km.

Nous étions partis vers minuit. Nous arrivons de nuit. Tous les déplacements postérieurs se feront de nuit. Voulait-on par là assurer le secret de nos destinations?

Où entrait-on par là dans le mode des activités Viet-Minh, qui avaient pour caractéristique de s'exercer surtout la nuit? "Ambulat in tenebris".

Arrêtés le 26, nous arrivons le jeudi 30 avril, vers 22 h. à notre destination. Entre temps que s'était-il passé à Phuoc-son?

Au moment où nous nous éloignons du Monastère, les bâtiments étaient donc envahis par les soldats et gardés tandis que des agents procédaient à une fouille complète des lieux, recherchant en particulier les écrits, lettres, notes. Cette perquisition se prolongera plusieurs jours. Deux de nos Pères seront conduits devant une assemblée du Peuple au village, et y subiront, une journée durant, les reproches, les accusations de la population, ou du moins de quelques individus, spécialement choisis et préparés à ce triste rôle. Leurs griefs personnels, ceux des absents, du Monastère sont tout-à-tour évoqués, griefs démesurément grossis, sinon inventés.

Dans toutes ces assemblées populaires, organisées pour lancer des accusations contre les prêtres ou religieux, en quelque lieu et contre qui que ce soit, on trouve toujours les mêmes chefs d'accusation que voici :

Collaboration avec l'ennemi, espionnage. Réaction, opposition au Régime, exploitation et oppression du peuple trompé grâce au fallacieux prétexte de religion. Viet-gian, Phan-dông, Couong-hac, Gien-ac). Enfin il faut salir et quelque histoire malpropre couronne l'accusation.

Cependant l'affaire Phuoc-son n'eut pas, à l'accusation, tout le rendement qu'en attendaient les organisateurs. C'est sans doute la raison, manque de matière réticence populaire, pour laquelle le procès ne fut jamais porté devant le tribunal populaire proprement dit, et qu'aucun religieux du monastère ne fut, ni jugé, ni condamné.

Cela n'empêche pas que les deux Pères ayant subi les assauts de la population ne fussent arrêtés sous d'autres prétextes. Les jours suivants, quelques autres auront le même sort, de sorte que sous peu, dix religieux, dont six prêtres, se trouveront dans le camp des prisonniers à Ba-long.

Les autres religieux, une partie des familiers réussirent, au cours des nuits suivantes, à gagner la forêt, limitrophe du Monastère, et par des sentiers détournés, ou même évitant tous sentiers, à passer la ligne frontière. Malgré le peu de distance à parcourir, certains Pères errèrent, se cachant, 2 ou 3 jours, sans manger, avant d'oser franchir cette frontière, gardée bien entendu. Tous passèrent, seul un prêtre fut arrêté, et d'ailleurs fort malmené les jours qui suivirent : Ses bras furent si fortement ligottés qu'ils ne formaient qu'une plaie, à son arrivée au camp des prisonniers.

Ces religieux qui avaient passé la ligne, se groupèrent à Hué et, durant quelques mois, logèrent dans les bâtiments de la Délégation Apostolique, mis gratuitement à leur disposition. Quelques mois plus tard, la communauté se transporta provisoirement au Sud Viet-Nam. Actuellement elle s'est installée provisoirement et très sommairement, à Co-công, Thu-duc, à une vingtaine de km. de Saigon.

Les bâtiments du Monastère, dépouillés de tout ce qui pouvait être emporté, les livres et objets de culte exceptés, sont restés intacts, autant que peuvent le rester des bâtiments inhabités et donc, livrés aux termites et autres éléments déprédateurs.

Disons un Adieu forcé à ces lieux chers et faisons connaissance de nos nouveaux cadres et milieux d'habitation. Ce cadre variera selon les conditions de vie différentes auxquelles je serai soumis : Les premières six semaines ~~xxxxxx~~, régime de prison commune rigoureuse, les six semaines suivantes transfert à une baraque des prisonniers communs; Ensuite 12 mois s'écouleront en cellule : Enfin encore six semaines en marche et déplacements vers la libération.

1. - AU REGIME PENITENCIER RIGOREUX EN COMMUN

Le Camp se situait sur une colline, entourée de montagnes abruptes et boisées. Une dizaine de baraquements, établis pour une quarantaine de prisonniers chaque, étaient semés sur un terrain, nouvellement défriché et délimité par une palissade d'un kilomètre de tour environ. Un des baraquements était spécialement aménagé pour les sujets, soumis au régime plus sévère : Clôture particulièrement imposante, lits de camp avec "barre". A l'intention de ces prisonniers spéciaux, avait été prévue une baraque des plus sommaires, dans la forêt épaisse, pour l'usage diurne, à l'abri de la vue des aviateurs.

Dès l'arrivée au Camp, ce soir du 30 avril, nous sommes dirigés vers une maison, au centre du Camp. Nous comparaissons devant 5 ou 6 personnages, assis autour d'une table, sous l'auvent; le Directeur de la prison et ses assesseurs, je suppose. Les petits paquets formés de nos scapulaires et robes nous sont enlevés, le reste qu'ils nous avaient laissé soigneusement inspecté. D'une voix tonitruante, que tout le camp peut entendre, l'un des personnages nous orie : Sachez que vous êtes prisonniers; si vous n'observez pas le règlement, vous aurez de mes nouvelles. Et un caporal gardien m'amène. Séparé du P. Bernard que je ne verrai plus.

C'est au baraquement pour prisonniers au régime plus sévère que je suis conduit. Aussitôt les gardiens s'affairent à m'installer parfaitement selon les usages de la maison. Je suis étendu sur un lit de camp et, à grands coups de maillets, la jambe est assujettie à la barre, tandis que les regards curieux des prisonniers font connaissance avec le nouveau, seul Européen du groupe : Regards sympathiques, d'autant que même sans l'habit religieux, à la barbe, à la tonsure monacale; la plupart ont reconnu un religieux de Phuoc-son

"La barre" des prisonniers, ("còm", en Vietnamien), était ainsi construite constituée deux madriers superposés de champ couraient au bas du lit, les extrémités logées dans des mortaises pratiquées à des pieux énormes, enfoncés profondément au sol, une entaille semi-circulaire dans chacun des madriers et se correspondant, formait, lorsqu'il étaient joints, un cercle de la grosseur de la jambe, au dessus de la cheville; le pied engagé, les madriers étaient fortement assujettis par des coins enfoncés à coup de maillet. Tous les prisonniers du régime rigoureux étaient soumis à la barre de 5h. du soir à 5 h. du matin. Ce supplice est-il pénible? Les premiers jours, la jambe, prise dans cette sorte d'étau, est endolorie enflée, ou s'entame, surtout, que rarement l'appareil est bien adapté : il est trop étroit généralement, pour une jambe d'Européen, il est ou trop haut placé, ou trop bas. Avec le temps on s'habitue, comme en toutes choses.

Il est certains à côtés de cette position, plus pénibles, plus désagréables que le supplice même. Il suffira d'indiquer la chose de 5h. du soir à 5h. du matin, chacun dans le cep, et pour aucune nécessité, nul ne peut être dégagé de la nuit. Et alors? Il n'ont pas de seau hygiénique à leur disposition. Il faut bien se remémorer certaines habitudes de la première enfance, à sa grande confusion et pour le plus grand nombre désagrément de ses voisins; d'autant qu'on est fort serré sur ces lits de camp. Dès le réveil et le soir vers 5 h. également, mais à ces deux moments seulement, les prisonniers sont autorisés à sortir à tour de rôle et deux par deux, menottes aux mains, mais pour un laps de temps des plus courts : aller et retour en courant, tout compris, deux minutes environ. Rien ne servait de critiquer, de réclamer, les gardiens ne faisaient qu'appliquer un règlement, ainsi établi avec intention.

Cinq heures, réveil : il faut rapidement assurer les précautions d'hygiène, prendre le repas et préparer le départ. Il n'est pas question de faire sa toilette, puisque de la journée nous n'avons pas une goutte d'eau, et cela des semaines durant.

Selon la coutume de la province, les prisonniers prenaient trois repas par jour le matin et le soir 200gr. environ de riz et un peu de sel. Parfois était servi un légume. Pendant les trois mois que je passais en commun, ce fut uniquement des citrouilles : avec quelques milliers chacun en avait trois morceaux de la grosseur d'une châtaigne, avec quelques cuillerées de l'eau de cuisson.

Exceptionnellement, disons une fois par mois, les trois "châtaignes" de citrouille étaient remplacées par trois morceaux de viande de la grosseur d'une noisette. Vers midi

Vers midi nous avions une ration de maïs bouilli, ou bien quelques morceaux de racines de manioc, ou encore quelques patates. Une difficulté pour prendre nos repas, provenait l'insuffisance de vaisselle. Quelques prisonniers seulement avaient une assiette, ou une cuillère ou une petite corbeille pour le riz. Les heureux possesseurs ne faisaient aucune difficulté pour prêter leurs ustensiles, qu'on se passait sans le moindre nettoyage et, sans faire la vaisselle : assiettes et cuillères étaient rangées pour le repas suivant. Certains prétendaient que ce n'était pas conforme aux lois de l'hygiène. Il suffit de savoir qu'en entrant en prison, on laisse à la porte, avec d'autres choses, et l'hygiène et ses lois.

Le matin, préparer le départ était surtout affaire des gardiens : il fallait dégager les jambes du "métier", mais seulement lorsque les mains étaient, elles, prisonnières dans les manottes rigides de fer, que l'on portait toute la journée. Pour les déplacements, les prisonniers étaient ligottés deux par deux par les bras, les uns à la suite des autres, formant des brochettes de 15 à 20. Trop serrés, on ne peut que difficilement avancer, sur le sentier qui conduit au hangar diurne.

A mon arrivée, nous étions peu nombreux, une quinzaine, Est-ce la raison? Toujours est-il que nous jouissons, la journée durant, d'une certaine liberté. A sa guise, on pouvait s'asseoir, se coucher, dormir, converser, lire même quand les gardiens nous passaient le journal du Parti. Ces gardiens prenaient part aux conversations en camarades. Histoires discussions, chants, dans une bonne atmosphère fraternelle, faisaient que la journée s'écoulait vite.

Le nombre de détenus à ce pénitencier augmenta, atteignit la cinquantaine : les gardiens changèrent, le régime se durcit ; une place qu'on ne pouvait quitter fut assignée à chacun : on était serré; on s'asseyait, se couchait, sur commande. Défense de parler, rire, chanter, lire, fumer; les punitions pleuvaient. Un exemple : Un midi, un Père de Phuoc-son n'avait mangé que quelques grains de sa ration de maïs. Il passe sa corbeille à deux prisonniers voisins, leur faisant signe de se partager sa portion. Le fait de partager avec ses voisins était coutumier et ne faisait pas difficulté. Seulement ce jour-là, l'un des bénéficiaires du maïs était un autre religieux de Phuoc-son : et on prohibait avec une rigueur spécialement sévère toutes relations de religieux de Phuoc-son entre eux. Subitement, sur un signe du caporal, les soldats se saisissent du Père et le ligotent à la paroi de la baraque, mais serré au point d'arrêter la circulation du sang dans les membres et de couper la respiration. Notre R. Père supporte l'épreuve dans un silence stoïque. Dans une longue admonestation, le caporal exhorte le Père au repentir, au ferme propos et lui ordonne de dire ses sentiments d'une voix forte, pour que tous les prisonniers entendent et soient jugés. Le Père, avec grand sérieux et componction, se reconnaît grand et très coupable, méritant une punition mille fois plus forte vu le forfait qu'il a commis. Il supplie ses frères de lui pardonner le très mauvais exemple donné, de ne pas m'imiter, etc etc. Le caporal s'adresse à l'assemblée des prisonniers. Les paroles du Père vous satisfont-elles? Faut-il le délivrer? Oui, Oui fut le cri unanime. Le Père avait la sympathie de tous.

Les exemples de ce genre pourraient être multipliés.

Et la maladie, surtout paludisme et dysenterie, nous visitait. On obtenait difficilement et trop parcimonieusement des médicaments. Quelques trois mois de prison et je fus atteint de fièvres paludéennes, qui ne me quitteront plus. Mes compagnons me communiquèrent, sans lésiner, leur gale avec tous ses agréments, elle sera une compagne fidèle de toute la détention.

Au bout d'un mois de cette détention, se situent les premiers des longs et nombreux interrogatoires que j'aurai à subir.

Ces interrogatoires n'avaient rien de juridique : Ni accusateurs, ni témoins, ni avocats. Les arguments à décharge ne seront jamais notés. Ces interrogatoires ne sont pas comme on pourrait croire, l'instruction d'un procès, puisque les conclusions de ce qu'aurait dû être le procès, étaient acquises d'avance, de façon a priori, arbitraire, selon un mode impersonnel, international même, tant elles ressemblent aux accusations, en Chine sur tout, mais également dans les pays satellites d'Europe.

Et pourtant, ces interrogatoires, selon un mode si méthodique, un programme si élaboré, devaient bien avoir leur raison d'être dans le système communiste. Il fallait par les

rusés, les subterfuges, les traquenards des interrogatoires, par la diversité des juges instructeurs, par la variété de forme et de ton, tantôt simple, doux, familier, insinuant, puis solennel, dur, colère, menaçant, par la fatigue physique, psychique, effet de la longue durée, de la répétition des séances, il fallait vous amener à reconnaître, tôt ou tard, de gré ou de force, toutes les culpabilités qui devaient vous être imputées; peu importait leur vérité. Il fallait bien, aussi, vous arracher des aveux qui puissent être utilisés à charge contre des tiers. Fréquemment on vous rappelait que ces aveux ou dénonciations conditionneraient votre sort: bien traité, peut-être libéré si, simplement vous avouiez; sinon, vous étiez catalogués parmi les têtes dures, les autetés (ngoan-co) alors, malheur à vous! Il est partiellement exact qu'on pouvait tirer quelque avantage des mouchardages. Ce n'était ~~pas~~ pas une raison de se le permettre. Quand on voulut me faire accuser des tiers, mes Supérieurs et Frères de religion, je me refusai énergiquement.

L'objet de la matière, des interrogatoires étaient si vastes, si minutieux, si détaillés que c'était à se demander quel intérêt ils pouvaient avoir pour l'instruction de la cause même. A l'occasion de l'établissement de votre état civil, il fallait donner une foule de détails, de renseignements: nom, âge, culture, profession, situation de fortune opinions politiques, religieuses, sur tous les membres de sa famille, sur sa parenté. De même pour tous les anciens maîtres, condisciples, amis, ses correspondants épistolaires, en un mot toutes les personnes avec qui on a pu avoir quelques relations, à un moment donné de sa vie. Plusieurs journées furent nécessaires pour parcourir le sujet? Un secrétaire notait les réponses. Ce qui concernait votre propre personne était encore plus longuement étudié, épluché: études, activités, voyages, tous ses papiers, notes, lettres. Il me fut donné de montrer toutes mes connaissances sur le Communisme, les Régimes capitalistes, sur l'Eglise, les Missions, les Ordres religieux. Le Saint Père, leurs Exc. Mgr. Le Délégué, Mgr. Le Vicaire Apostolique de Hué, nous retinrent longuement. Puis ce fut le tour des Autorités militaires et civiles, Vietnamiennes et Françaises.

L'essentiel de ces interrogatoires aurait dû être les griefs d'accusation contre ma personne. Plusieurs fois je me demandais pour quel motif, pour quelles fautes, j'avais été arrêté et maintenu en si sévère détention. On élucidait la question par: plus tard on vous le dira, vous le saurez un jour. Seulement, le jour de la libération, il me sera donné de lire le prétexte, donné comme motif, sur la fiche qui devait être remise aux autorités Françaises, au moment de l'échange des prisonniers: à la mention, profession, on avait porté; à la tête d'une Organisation d'espionnage. L'officier Français, recevant les fiches, proteste: mais non, voyons, le Rév. Père est à l'évidence, un missionnaire. Et l'Agent Viet-Ninh se contente d'ajouter: Organisateur d'espionnage, se disant missionnaire.

Enfin, il fallut fournir un rapport écrit, détaillé, se reconnaissant coupable, manifestant son repentir, déclarant sa conversion, dénonçant des tiers. Or le rapport, qu'il me fallut bien écrire, ne satisfaisait pas; il fallait corriger, recommencer. Enfin, il fallut bien qu'il se contentent de mon écrit, quitte à me laisser indéfiniment dans les fers.

Avant mon emprisonnement, j'avais lu des récits de procès de prêtres et religieux de missionnaires, des pays satelliens, de Chine, de Corée. Je ne fus pas pris au dépourvu; ces procès ne me surprenaient pas, m'énermaient moins. Je pouvais même en prévoir le dénouement.

II AVEC LES PRISONNIERS DU REGIME COMMUN.

Un soir, la nuit tombée, le caporal m'ordonne de prendre toutes mes affaires; il me conduit vers la baraque de prisonniers communs n° I. Je me réjouissais; il fallut déchanter dès l'entrée; A un angle de la baraque, on avait aménagé une sorte de cellule, englobant la couchette, mais celle-ci était affligée de la "barre" individuelle. J'y fus aussitôt fixé, alors que les autres prisonniers, une quarantaine, n'avaient pas droit à la barre et jouissaient de la circulation libre dans la baraque et ses environs immédiats. Ainsi, et toujours, je serai à un régime d'exception, soit parce que étranger et Français ou bien comme prêtre et religieux, je ne sais, les deux peut-être.

J'avais défense de parler aux autres prisonniers. Chaque jour, de bon matin, deux ou trois gardiens, l'un tenant le bout de la corde qui me ligotait les bras, déjà dans

dans les menottes, me conduisaient dans un coin isolé de la forêt. Arrivé là, le bout de la corde était attachée à un arbre, sous le regard vigilant des gardiens, épiaient mes moindres gestes et mouvements, obsédés par la crainte d'une évasion, je passais la journée, assis sur quelques rondins, à contempler la nature, écouter ses bruits, le vent, le chant des oiseaux. Les effets de la lumière à travers les feuillages étaient, à certaines heures, comparables aux plus beaux vitraux de nos cathédrales.

On m'avait enlevé médailles, reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, chapelet dès les premiers jours. Je me fis un chapelet d'une ficelle; un caporal, me le voyant dans les mains, se précipite sur moi; je m'attendais à la gifle que reçut Maximilien Kolbe dans une circonstance pareille; cet honneur me fut refusé; le caporal se contenta de briser en morceaux ce chapelet de fortune. Il aura des suivants. Mais je pouvais toujours user de la liberté intérieure de prier: Prière de la Messe, Rosaire, Chemin de Croix; de penser à la Cour Céleste, aux Saintes Ames du Purgatoire, sans oublier l'Eglise militante, parents, amis,

Les journées ne manquaient pas de charmes. La part de souffrances, nécessaires dans un équilibre de vie, ici-bas, était assurée par les soins des gardiens, par des liens trop serrés, les menottes, la température du mois de juillet, les moustiques, et encore une nourriture insuffisante, enfin les maladies. Ainsi les jours coulaient dans un mélange de jouissance et de souffrance de joies et de tristesse, ce qui, en somme, est bien le lot de l'humanité.

Le soir vers les six heures, j'étais reconduit, selon la forme que l'on mène un buffle à l'étable, et, immédiatement entravé.

La grande intérêt de ce séjour au baraquement de prisonniers au régime commun fut de pouvoir connaître leur régime de vie et particulièrement les méthodes d'instructions, de rééducation communistes. Et d'abord l'horaire, l'emploi du temps: 5 h. lever, soins d'hygiène, de propreté, repas, distribution du travail qui commence à 6 h. à 10 h. 1/2, fin du travail. Vers 11 h. repas de 13 à 14 h. classe: programme de caractère politique toujours. De 14 à 17 h. 1/2 travail. 18 h. repas. De 19 h. à 21 h. 0 ou 22h. séance d'auto-critique, de critique sous la forme suivante:

On se réunit par groupes d'une dizaine, avec un prisonnier comme chef de groupe. La série des sujets de critique et auto-critique était à peu près la suivante: 1) Hygiène propreté du corps, des effets, du camp - 2) Nourriture: quantité, préparation, distribution; - 3) Règlement: divers manquements, Travail: application ou paresse, émulation rendement, dépréciations; - 4) Etude: absences, paresse. - 5) Relations: obéissance aux chefs, respect, entraide, disputes, mensonges, vols.

On commençait par la première série: Hygiène... A l'appel du chef de groupe, chacun devait confesser ses propres manquements. Quand tous s'étaient accusés, le tour recommençait et chacun devait dénoncer les manquements observés chez ses compagnons de groupe. Dans un troisième tour, chacun était appelé à signaler les fautes remarquées chez les prisonniers des autres groupes. On recommençait ainsi pour chacune des séries suivantes et une heure n'était pas trop pour épuiser le programme, d'autant que le président de groupe se devait de sermonner le délinquant.

Cette première séance terminée, il y avait un temps de repos, durant lequel se tenait le conseil des chefs de groupe présidé par le chef de baraquement. Compte rendu de chaque chef de groupe, signalant les fautes les plus graves. De concert, le conseil retenait le nom de quelques délinquants, on préparait la liste de leurs manquements, afin de les traduire, tout à l'heure, devant l'assemblée générale. Le président notait également les fautes communes qui seront l'objet d'admonestations générales.

Le conseil des chefs terminés, tous se groupent; le Président fait des remarques générales, reproche, exhorte, lit tel article de journal, et on passe au Chapitre solennel des coupes. A l'appel du président, l'un des délinquants vient au milieu de la salle où il se tiendra debout, dans les cas les plus graves, à genoux. Le Président lit la liste de ses fautes, 3, 4 parfois jusqu'à 10. Les membres sont invités à signaler d'autres faits qu'il connaîtraient, ou simplement à manifester leurs sentiments, leur réprobation.

Les accusateurs ne manquent pas. C'est l'occasion pour eux d'exhiber leur haut potentiel de civisme parfait, non sans une pointe de vanité, sans doute. Sur un ton indigné, passionné, violent, démagogique, la moindre peccadille y est en crime énorme;

le délinquant, c'est évident n'a fait aucun progrès, il reste un réactionnaire à la mentalité capitaliste, impérialiste ; s'il ne s'amende pas, il est danger public pour sa famille, son village, son pays : sa conduite met un tout progrès, toutes les réformes démocratiques, la victoire, la paix mondiale. Et la harangue se termine en demandant des peines sévères contre quelqu'un, qui, par exemple, avait négligé de se laver les mains avant la repas. Mais un deuxième orateur, puis un troisième et d'autres, élèveront encore le diapason, renchérissant sur la peine à infliger.

Les accusations terminées, ou arrêtées par le Président, le coupable a droit à la parole. Certains malins, plaident coupable, reconnaissent toute leur mauvaise mentalité et ses conséquences épouvantables, acceptent toutes les peines, en demandant encore, d'aggravation. Tout cela est article 100%, mais l'assemblée s'en montre satisfaite, et le patient retourne, absous à sa place.

Tel autre, surtout parmi des jeunes, se met en devoir de nier les faits reprochés, d'en discuter la signification, les conséquences. Et le voilà en mauvaise posture; il persiste et aggrave le cas. La séance dure, une soirée n'y suffisait pas il arrive que la suite des débats soit renvoyée au lendemain. Finalement, il aura le choix, entre se reconnaître coupable promettre de se corriger ou bien être soumis à la rigueur de la loi. Certains ne cèdent pas et, de fait, ils sont envoyés pour un temps, à assouplir le tempérament à la "barre", chez les disciplinaires.

Ces séances se tiennent dans un sérieux, une gravité, qui sont du plus haut comique. Mais elles donnent une idée des tribunaux populaires, ou, si facilement, pour de faibles motifs, ceux qui ne plaisent pas sont soumis aux pires avanies (condamnation à mort, exécution comprise).

Durant ce séjour à la baraque n° 1, il me fut donné de reconnaître une session de culture intense. (Un plagiat de retraite annuelle). Les prisonniers habituels cédèrent les lieux à un contingent de prisonniers, choisis dans tout le camp. Pendant 10 jours, dispensés de tout travail manuel, ils sont soumis à un enseignement, à un gavage spécial intense.

Deux cours le matin, deux le soir, donnés par des maîtres spécialisés : Cours de marxisme, de politique et sociologie, théorique et pratique, suivis de discussions, d'examen de conscience, de critique, auto-critique. La dernière journée, pas de conférences, grand recueillement; Chacun doit écrire sa confession, ses sentiments, ses résolutions même ceux qui ne savent pas écrire; ils recourent à un camarade serviable. L'écrit est remis au Président de la session. Critique, jugement, notes sur chacun par les chefs : Dans quelle mesure s'est-il libéré des ses préjugés féodaux, impérialistes supertitieux (i.e. religieux) Quels sont ses progrès dans le sens marxiste communiste, son degré d'évolution. On lui avait laissé espérer qu'il pourrait avoir sa libération aux résultats de ses épreuves si l'état d'évolution de sa mentalité le permettait. Sinon il devrait poursuivre sa rééducation au camp.

Le résultat de cette retraite marxiste dut être assez mince. Les esprits restaient imperméables, refractaires à ces beaux discours idéologiques; leur enthousiasme était gauche, de pure forme. Et je ne sache pas qu'aucun d'eux y dut sa libération.

III - EN CELLULE, ISOLE DANS LA FORET.

Cependant que je me débattais avec la fièvre, vers minuit, devant ma cellule, arrive un groupe de Cadres et soldats. Les coups de maillets me dégagent de la "barre", réveillant toute la chambre. "Que se passe-t-il? Ou vais-je être conduit? Au poteau? je frissonne à cette pensée, la première qui se présente à mon esprit. Je suis à demi rassuré, quand les agents m'ordonnent d'emporter les objets à mon usage, notamment les deux feuilles d'aréquier, utilisées comme assiette et tasse. Menottes aux mains, je suis le cortège. Au bout d'une heure, nous sommes en pleine forêt, devant une toute petite cabane J'y suis entravé. Au petit jour, je suis déplacé à une autre cabane du même genre, mais en fort mauvais état : sans parois, à moitié découvert, au moindre mouvement, on risquait de passer à travers les roseaux formant couchette. Je passais là trois des plus pénibles : exposé au soleil ardent le jour; sous l'avers la nuit, car il plût deux nuits de suite, avec forte fièvre, soif ardente, sans boisson pour la calmer, furonculose généralisée; insomnia, et sans cesse admonesté par un gardien, violent de tempérament, et irrité d'avoir à partager, la nuit, un pareil logement.

Aussi dès le second jour, aidé d'un prisonnier parmi les travailleurs, il s'attelle à l'édification d'une nouvelle cabane à quelques cent mètres de distance. Arbre, lianes feuillages, étaient à portée et en abondance. A deux, ~~jours~~ en deux jours, la nouvelle cabane fut dressée, meublée d'un lit de camp avec sa barre" J'y fus aussitôt transféré, Nos hommes établirent encore une enceinte d'épines, cela contre le tigre, que l'on entendait toutes les nuits, rodant aux environs. De l'entendre, mon gardien en perdait le sommeil.

Là je passais les fêtes de l'Assomption, de Saint Bernard, dans la ferveur de l'attente d'une libération prochaine vers d'autres terres, d'autres Cieux : fièvre intense, infection généralisée, les yeux même étaient infectés de pus; insomnie, totale; grand amaigrissement; faiblesse extrême.

Sur ces entrefaites, le Sous Directeur de la Sureté provinciale vint pour de nouveaux interrogatoires. Je saisis l'occasion pour lui faire remarquer mon état de santé. Monsieur le Sous Directeur de la Sureté était de tous les juges instructeurs que je rencontrai, le plus compréhensif; il agit aussitôt : Un docteur me visita, des soins me furent donnés, le gardien fut moins dur. Pour faciliter les soins, ou parce que les gardiens appréhendaient les fauves, je fus encore déplacé à une autre cabane, près de la lisière de la forêt. Et petit à petit, l'état de santé s'améliora.

Les mois précédant l'arrestation, j'avais lu plaquette et articles, sur les "Déserts" de Garmes, et je m'étais pris à désirer la solitude d'une cabane, que je n'aurais à quitter même pas pour les repas. Me voilà servi à souhait; les pieds à la "barre" et le jour et la nuit, m'enlèvent toute tentation de fuir cette solitude. Hélas! Que n'ai-je mieux utilisé une situation favorable.

Une année entière, je resterai étendu en cette cabane, sous l'autorité d'un même gardien. Celui-ci père de famille, était de tempérament colérique, mais juste, me traitant avec quelque bonté, quand nous étions seuls. En présence d'un tiers, il prendra toujours une attitude autoritaire, dure. Certaines nuits d'hiver, nous allumions un petit feu, à même le sol, entre les deux lits, distants de moins d'un mètre. Le gardien ne tardait pas à s'endormir et, de mon lit, j'entretenais le feu, veillant longtemps, longtemps. Je ne me lassais pas de regarder le mouvement des flammes, subissant l'envoûtement des couleurs du foyer, si riches, si variées, si vivantes

Un soir, c'était au début de Janvier 1954, j'aidai le gardien à établir un troisième lit de camp avec "barre" à 30 m. seulement, du mien, dans cette cabane, où nous n'étions déjà pas tellement au large, Ce ne pouvait être que pour un autre prisonnier. De fait, le soir même, une personne de 22 ans fut amenée prendre possession du lit, pour elle préparé.

Nous avions interdiction de causer, et, même en l'absence du gardien, je tins à observer la défense. Aussi, mue par la curiosité, essaya-t-elle en vain, de lier conversation, même par message, écrit avec une épine sur des feuilles d'arbre. Je ne sais donc rien de la jeune fille; de son passé, de la raison pour laquelle elle était soumise à ce régime sévère. Elle parut une fort brave personne, modeste, réservée, douce serviable.

Malgré le silence, cette présence continuelle si proche avait brisé mon heureuse solitude. Par ailleurs, se trouvant désormais, toujours en présence de tierce personne le gardien observera une attitude froide, autoritaire, dure.

Et deux mois après, cette prisonnière sera envoyée ailleurs et remplacée immédiatement par une autre, âgée également de 22 ans, mais qui n'avait pas les mêmes qualités de discrétion et de modestie. Est-ce simple coïncidence, hasard, ou bien est-ce intentionnellement que ces personnes furent logées dans cette cabane? Je l'ignore.

Dans la même région boisée, se trouvaient disséminées une dizaine de cabanes semblables à la mienne, distribuées de façon que l'on ne puisse jamais se rencontrer ou s'entendre, même quand on était conduit au torrent pour bain et lessive. A la sortie seulement, je saurai de façon certaine, que 5 autres religieux de Phuoc-son étaient retenus dans ces laures, tandis que 4 autres étaient au régime des prisonniers communs. S'y trouvaient également quelques autres prisonniers, soit au total une dizaine sur 400. L'un d'eux tenta un jour de s'évader. Il n'était pas à 50m., que son gardien, s'aperçoit de sa fuite et, incontinent, l'abat de de quelques balles. A la suite de cet événement l'attitude des gardiens fut plus rigide, et donc notre vie plus pénible.

... l'été, le printemps, l'automne, l'hiver, les saisons se succèdent, et avec le retour de l'été et ses chaleurs ont eu un renouveau de maladie. Une dame docteur fut appelée à mon chevet; elle ordonna amélioration de nourriture, prescrivit des piqûres; l'une d'elles causa une telle réaction que je pensai dépasser.

IV LA MARCHÉ VERS LA LIBÉRATION

Vers le milieu de la nuit, du 5 au 6 Août 1954, le commandant du camp vint en notre cabane; Suite aux accords de Genève (20 Juillet 54), nous dit-il, la région où nous nous trouvons située au Sud du 17^e. parallèle Nord, doit être évacuée. Nous devons nous tenir prêts pour un prochain départ. Je manifestai quelque inquiétude relativement à mon état de santé. Qu'à cela ne tienne, me fut-il répondu; les instructions sont données. En voyage les soins médicaux vous seront continués, une nourriture spéciale vous sera servie, quand vous serez fatigué, un palanquin sera à votre disposition. C'était de bonnes paroles mais fallacieuse assurance. Les déclarations suivantes ne doivent pas mériter plus de crédit.

Ce même commandant me dit: Monsieur Bernard (le Rév. Père Bernard Mandiboure, ancien prieur de Phuoc-sôn, arrêté avec moi et séparé dès l'arrivée au camp) demande souvent des nouvelles de Monsieur Gilbert, lui envoie le bonjour. Je réponds: Remerciez le Révérend Père Prieur de ma part, et veuillez lui offrir mes respects. Pourriez-vous me dire comment se porte le Rév. Père Prieur et s'il est toujours ici? - Non, me dit-il il faisait trop chaud, Monsieur Bernard ne pouvait supporter le climat. Nous l'avons conduit ailleurs, en un lieu plus frais. Oh! pas très loin d'ici. Là, Monsieur Bernard est très bien. Que fallait-il croire? Plus tard j'apprendrai que ce même commandant avait déclaré, dans ce

Cette année de silence, en ce coin de forêt touffue nous mit à même de mieux communier à la vie de la nature, flore et faune: Dans un cycle annuel, complet, nous eûmes le loisir de suivre avec intention et intérêt, le développement des plantes de la forêt, dans leur variété, sous tous leurs aspects, de la naissance à la mort, de la fleur au fruit. Les animaux ne nous intéressaient pas moins même s'ils nous faisaient du mal: Le tigre, seigneur de ces lieux, se contenta de nous faire peur par ses cris, parfois fort rapprochés. Des serpents, des gros et des petits traversaient notre logis, sous nos couchettes, ou jouaient dans la toiture, sur nos têtes, sans nous faire de mal.

Un gros cent pieds, espèce qui donne la mort parfois, me piqua au pied, et ce fut quinze jours de maladie et les deux premiers, d'une douleur intense qui m'empêcha tout repos, tout sommeil. On me promit tous les médicaments qui soulagent et guérissent. Il fallut me contenter de la promesse et guérir sans médicaments. Toute une famille de scorpions avait élu domicile dans les fentes du métier, qui, au bas du lit, supportait la j'en tuai cinq ou six, mais il advint que pour venger la famille sans doute, l'un me piqua au doigt, et ce fut 24 heures de souffrance, sans envie de dormir. De gros rats avaient niché dans la toiture en paillette, et, dans la nuit, non contents d'emporter le morceau de savon, ils venaient mordiller les oreilles.

Les moustiques, les taons, étaient nos petits ennemis habituels. Mais les fourmis, que de fourmis, et de tant d'espèces! Le jour on les voyait venir, mais la nuit, on était réveillé, trop tard, à la tête, dans les cheveux, des fourmis partout. Il fallait faire son deuil du sommeil pour le reste de la nuit. Avec les chaleurs, nous subimes une invasion de cancrelats. Le sous-sol procurait logement à des légions de termites affamés sans une chasse quotidienne, elles eussent rapidement dévoré nos habits, nos lits et toute la cabane.

Bon nombre d'animaux étaient, de notre point de vue irréprochables: Des grands lézards, iguanes, longs de 2 mètres, gros comme un homme, jusqu'aux petits margouillards. Les petits des cerfs et chevrotins qui s'aventuraient jusque tout près de notre logis. Nos amis préférés étaient les écureuils, si lestes et gracieux dans leur évolutions, grimant sur nos lits à la recherche de quelque grain de maïs, ou riz. L'un d'eux, un jeune, s'adjudgea le sommet de ma tête pour piédestal. Et que dire des variété de la gent ailée?

Parler de solitude ne convient pas, si l'on considère la multitude d'êtres que Dieu nous avait donnée pour compagnie. Et encore: Pour un homme de foi, la solitude en Dieu ne saurait être isolement.

Les saisons se succédèrent, et, avec le retour de l'été et ses chaleurs ont eu un renouveau de maladie. Une dame docteur fut appelée à mon chevet; elle ordonna amélioration de nourriture, prescrivit des piqûres; l'une d'elles causa une telle réaction que je pensai dépasser.

... avait déclaré, dans ce même temps, à un autre religieux de Phuoc-son que Monsieur Bernard était décédé. Cette deuxième version paraît probable, d'autant qu'au cours de cette évacuation et libération, il n'y eut aucune trace de notre cher Vénéré Prieur.

Convient-il de regretter, ou plutôt ne faut-il pas envier cette disparition ou mort en confesseur de la foi? Couronnement de 55 années de Mission au Viet-Nam, sans retour en Europe: 20 ans, professeur au Grand Séminaire de Hué; 33 ans religieux au Monastère de Phuoc-son, dont 18 de Supérieurat.

Dépendant la pensée de notre Vénéré et très aimé ancien Père Prieur voilera la vive joie de la rencontre de tous les religieux prisonniers de Phuoc-son, qu'en cette nuit du 5 au 6 Août, on avait rassemblés pour le départ au local servant de cuisine; joie silencieuse, car nous n'avons pas, ni n'aurons au cours de ce voyage, l'autorisation de parler entre nous.

Réunis à une centaine d'autres prisonniers, le convoi s'ébranle au point du jour. On nous laisse entendre que le voyage durera 2, 3 jours, pour nous donner du courage sans doute. Ainsi, on ne dira jamais le terme de notre pérégrination, qui en fait, avec quelques haltes, se poursuivra, sur 400 km. environ, jusqu'au 17 septembre, à Sam-son, province de Thanh-hoa. Moitié par des sentiers de montagne, moitié par les chemins de la plaine, ce voyage n'aurait pas manqué de charmes, de par la beauté et la variété des paysages traversés. Mais les conditions du voyage furent telles qu'il mérite plutôt le nom de Chemin de Croix.

La majorité des prisonniers étaient très affaiblis au départ même. Dans le convoi étaient des vieux de 70 à 80, et 32 ans même une dizaine de femmes dont trois avec des enfants à la mamelle. La nourriture était fort déficiente habituellement deux boules de riz froid pour la journée, c'était tout. Certaines journées on ne rencontrera pas une goutte d'eau à boire et on parcourt plus de 30 km. sous les soleils du mois d'Août au Viet-Nam. La nuit, l'organisation ne laissait pas moins à désirer; On était parqué n'importe où: parfois dans une église ou une pagode, désormais inutilisées dans leur propre objet, telle nuit, dans un tunnel de chemin de fer, un marché, et souvent en plein air, sur l'herbe ou la terre nue. On reposait mal; la fatigue se généralisait: Certains étaient épuisés incapables d'avancer. Une équipe avait été formée des prisonniers les plus robustes. Avec un dévouement admirable, mais non exempt de brusquerie, ils porteront, assis sur une claie de bambou, ou couchés dans une couverture formant palanquin, ceux qui seront trop atteints. A ma confusion, il m'arriva d'être de ceux-là.

Quinze mois de réclusion avaient rendu sensible la plante des pieds. Parti pieds nus par des sentiers souvent pierreux, à la fin de la deuxième journée de marche, cette plante des pieds était entamée, couverte d'ampoules, les jambes enflées, exténué par ailleurs, et le troisième jour, je dus être porté sur une douzaine de km. Si encore, j'avais des sandales, peut-être que... Mais où se procurer des sandales dans ces sentiers de forêt? Et le capitaine commandant le convoi, me cède un x à un bon prix, ses propres sandales et continue jusqu'à l'étape pieds nus. Nanti de chaussures, malgré les ampoules, les plaies, l'enflure, je me traîne sur un bâton, à la suite du convoi. Cependant, avec les jours, la fatigue s'accumulait; les derniers jours, avant d'arriver à Thanh-Chuong, Nghé-an, j'étais à bout de forces; il fallait encore être porté. Tel prisonnier n'ayant obtenu à temps semblable faveur, meurt d'épuisement. Tel autre, s'étant écarté du convoi, les gardiens lui prêtent l'intention de s'évader et l'abattent de quelques balles. Parmi les plus fatigués, les plus éprouvés, étaient le Rév. Père Emmanuel, Prieur de Phuoc-son et le Rév. Père Silvestre, Maître des Novices. A force d'efforts héroïques, ils arraient pourtant au terme.

Comme si ces souffrances physiques ne suffisaient pas nous dômes subir, au passage dans certains villages, les avanies de la population, spécialement des enfants, de la jeunesse depuis 6, 7 ans, jusqu'à 20 ans. Ce n'est pas à la gloire de la nouvelle éducation populaire. Ainsi il m'arriva de subir non seulement moquerie, agoulibets, injures, dans un vocabulaire des plus grossiers, mais de recevoir toutes sortes de projectiles, bouts de bois, mottes de terre, détritrus, pierres, et encore d'être tiré frappé aux pieds aux jambes, à la tête.

Les soldats, gardiens convoyeurs, pourtant assez nombreux puisqu'ils étaient une vingtaine, doivent en partie porter la responsabilité de ces regrettables incidents, à notre arrivée dans un village, ils nous rendaient odieux à la population, nous présentant comme traître, réactionnaires, ennemis du peuple.

... avait déclaré, dans ce même temps, à un autre religieux de Phuoc-son que Monsieur Bernard était décédé. Cette deuxième version paraît probable, d'autant qu'au cours de cette évacuation et libération, il n'y eut aucune trace de notre cher Vénéré Prieur.

Convient-il de regretter, ou plutôt ne faut-il pas envier cette disparition ou mort en confesseur de la foi? Couronnement de 55 années de Mission au Viet-Nam, sans retour en Europe: 20 ans, professeur au Grand Séminaire de Hué; 33 ans religieux au Monastère de Phuoc-son, dont 18 de Supérieurat.

Dépendant la pensée de notre Vénéré et très aimé ancien Père Prieur voilera la vive joie de la rencontre de tous les religieux prisonniers de Phuoc-son, qu'en cette nuit du 5 au 6 Août, on avait rassemblés pour le départ au local servant de cuisine; joie silencieuse, car nous n'avons pas, ni n'aurons au cours de ce voyage, l'autorisation de parler entre nous.

Réunis à une centaine d'autres prisonniers, le convoi s'ébranle au point du jour. On nous laisse entendre que le voyage durera 2, 3 jours, pour nous donner du courage sans doute. Ainsi, on ne dira jamais le terme de notre pérégrination, qui en fait, avec quelques haltes, se poursuivra, sur 400 km. environ, jusqu'au 17 septembre, à Sam-son, province de Thanh-hoa. Moitié par des sentiers de montagne, moitié par les chemins de la plaine, ce voyage n'aurait pas manqué de charmes, de par la beauté et la variété des paysages traversés. Mais les conditions du voyage furent telles qu'il mérite plutôt le nom de Chemin de Croix.

La majorité des prisonniers étaient très affaiblis au départ même. Dans le convoi étaient des vieux de 70 à 80, et 32 ans même une dizaine de femmes dont trois avec des enfants à la mamelle. La nourriture était fort déficiente habituellement deux boules de riz froid pour la journée, c'était tout. Certaines journées on ne rencontrera pas une goutte d'eau à boire et on parcourt plus de 30 km. sous les soleils du mois d'Août au Viet-Nam. La nuit, l'organisation ne laissait pas moins à désirer; On était parqué n'importe où: parfois dans une église ou une pagode, désormais inutilisées dans leur propre objet, telle nuit, dans un tunnel de chemin de fer, un marché, et souvent en plein air, sur l'herbe ou la terre nue. On reposait mal; la fatigue se généralisait: Certains étaient épuisés incapables d'avancer. Une équipe avait été formée des prisonniers les plus robustes. Avec un dévouement admirable, mais non exempt de brusquerie, ils porteront, assis sur une claie de bambou, ou couchés dans une couverture formant palanquin, ceux qui seront trop atteints. A ma confusion, il m'arriva d'être de ceux-là.

Quinze mois de réclusion avaient rendu sensible la plante des pieds. Parti pieds nus par des sentiers souvent pierreux, à la fin de la deuxième journée de marche, cette plante des pieds était entamée, couverte d'ampoules, les jambes enflées, exténué par ailleurs, et le troisième jour, je dus être porté sur une douzaine de km. Si encore, j'avais des sandales, peut-être que... Mais où se procurer des sandales dans ces sentiers de forêt? Et le capitaine commandant le convoi, me cède un x à un bon prix, ses propres sandales et continue jusqu'à l'étape pieds nus. Nanti de chaussures, malgré les ampoules, les plaies, l'enflure, je me traîne sur un bâton, à la suite du convoi. Cependant, avec les jours, la fatigue s'accumulait; les derniers jours, avant d'arriver à Thanh-Chuong, Nghé-an, j'étais à bout de forces; il fallait encore être porté. Tel prisonnier n'ayant obtenu à temps semblable faveur, meurt d'épuisement. Tel autre, s'étant écarté du convoi, les gardiens lui prêtent l'intention de s'évader et l'abattent de quelques balles. Parmi les plus fatigués, les plus éprouvés, étaient le Rév. Père Emmanuel, Prieur de Phuoc-son et le Rév. Père Silvestre, Maître des Novices. A force d'efforts héroïques, ils arraient pourtant au terme.

Comme si ces souffrances physiques ne suffisaient pas nous dômes subir, au passage dans certains villages, les avanies de la population, spécialement des enfants, de la jeunesse depuis 6, 7 ans, jusqu'à 20 ans. Ce n'est pas à la gloire de la nouvelle éducation populaire. Ainsi il m'arriva de subir non seulement moquerie, agoulibets, injures, dans un vocabulaire des plus grossiers, mais de recevoir toutes sortes de projectiles, bouts de bois, mottes de terre, détritrus, pierres, et encore d'être tiré frappé aux pieds aux jambes, à la tête.

Les soldats, gardiens convoyeurs, pourtant assez nombreux puisqu'ils étaient une vingtaine, doivent en partie porter la responsabilité de ces regrettables incidents, à notre arrivée dans un village, ils nous rendaient odieux à la population, nous présentant comme traître, réactionnaires, ennemis du peuple.

D'autres part ces soldats faisaient seulement semblant de repousser ces énergumènes, mais s'amusait de leurs vexations. Par contre ils repoussaient énergiquement les populations qui nous manifestaient de la sympathie, qui auraient voulu nous secourir. Ainsi à la halte au village de Phuoc-son, les chrétiens ne furent pas autorisés à nous approcher. Ils devaient se contenter de nous regarder, à 30m. et 50m. de distance, et encore, les invitait-on à circuler.

Au cours de ce voyage, nous avons passé devant bien des églises. Au moins dans les provinces de Quang-tri et Quang-binh; ces églises étaient, les unes à moitié ou entièrement détruites, des suites de la guerre, d'autres étaient intactes, mais presque tous les chrétiens les avaient abandonnées; laissant maison, meubles, propriétés. Ils venaient de fuir vers le Sud, en dessous du 17e. parallèle, afin de sauvegarder les biens les plus précieux de la foi, pour eux et surtout leurs enfants, biens qu'ils prévoient compromis sous le régime communiste.

Le 26 août, nous parvenions à un centre de camps de prisonniers, dans les montagnes de Thang-chuong, Nghê-an. Le camp où nous fûmes logés, contenait quelques 500 détenus. On me dit, mais je ne garantis pas la chose, qu'il y avait, dans la région une vingtaine de camps semblables. On y groupait les prisonniers de 6 provinces : Thang, Nghê, Tinh, Binh, Tri, Thien.

Là, je vis quelques prêtres vietnamiens de la Mission de Thanh-hoa que je connaissais. En fraude, je pus m'entretenir avec eux quelques instants, et j'appris qu'une quinzaine de prêtres de Mission de Thanh-hoa, autant de celle de Vinh, se trouvaient prisonniers dans la région. Presque tous avaient subi des condamnations, variées de 10 à 30 ans de détention aux travaux forcés à perpétuité. J'appris par la même voie que les prêtres non encore emprisonnés, étaient tous en résidence plus ou moins surveillée, et que pas un ne jouissait de la parfaite liberté d'exercer le ministère.

Une nuit, toujours la nuit, du milieu de la cour, une voix forte crie le nom de certains prisonniers : ceux-ci doivent aussitôt quitter le lit et courir répondre présent nous fûmes une cinquantaine d'appelés et d'élus. On nous dit seulement de nous préparer à partir, de bon matin, ce 12 septembre 1954, pour une autre destination, qui, selon l'usage nous était cédée. Le fait que chacun de nous devait emporter 12 k. de riz, indiquait qu'il ne s'agissait pas d'un petit déplacement. J'avais un vague pressentiment que ce départ pourrait avoir du bon.

Nous étions 9 religieux de Phuoc-son à faire ce trajet de Quang-tri au Nghê-an. Nous sentir ensemble, nous avait été une joie et un réconfort. Tournant la défense, nous trouvâmes bien moyen de nous rendre bien des services, d'échanger quelques mots, de nous confesser, il y avait 16 mois que nous n'avions pu le faire.

Or ce matin du 12 septembre, nous sommes 6 seulement au convoi des partants ; restent notre Rév. Père Prieur, Dom Emmanuel, notre Rév. Père Augustin et notre frère convers Conrad. toutes suppositions sur la signification de cette division étaient vaines, mais toute séparation comporte un élément de tristesse à laquelle s'ajoute la crainte ici.

En deux journées de marche, encore fort pénibles, notre groupe est ramené au centre de Do-luong, Nghê-an. Dès l'arrivée, renversement de notre situation; nous apprenons que nous avons été bien perméables à la rééducation, que nous sommes illuminés, purifiés, débarrassés de tous les miasmes réactionnaires, impérialistes superstitieux, enfin que nous sommes libres; pas tout à fait; pas tout de suite; nous allons être distribués chez l'habitant auprès duquel nous pourrions parfaire notre mue civique.

Chez l'habitant, on nous sert une nourriture abondante et succulente. La matinée nous entendons d'interminables conférences, exaltant le Parti, le Gouvernement, accablant impérialistes, belligérants. Entre temps, et le dernier soir jusqu'à minuit, les chefs de la quatrième région, me visitent, m'entretiennent, fort courtoisement et voudraient surtout obtenir un écrit dans lequel j'exprimerais ma reconnaissance, mon admiration au Parti, au Gouvernement, de l'Armée, du peuple; de devrais écrire une lettre personnelle au Président HO-SHI-MINH : comme il serait heureux de la recevoir et il me répondrait. Je ne voyais pas la nécessité de ces écrits et ne le cachais pas. Devant leur insistances insistances et pour me libérer je promis d'écrire, à tête reposée, de Sam-son, destination pour laquelle nous devons partir dans quelques heures.

En effet, le 15 au matin, nous sommes entassés en trois camions, de marque Russe,

qui nous déposeront, à la nuit à Thanh-hoa même. Toute cette ville, à l'exception des bâtiment religieux, ayant été rasée, sur les ordres Viêt-Linh, nous nous trouvons au Collège des Franciscains devenu Centre d'accueil des prisonniers militaires Français et Nord-Africains, notre contingent prend place dans les grands hangars et paillotes. Quelques heures après, vers minuit, on m'offre de me conduire ailleurs où, me dit-on, en égard à mon état de santé, je serai mieux. A travers ce que furent les rues de la ville, on me conduit à un kilomètre de là à une petite maison abandonnée à Ben-dôc, et 4 soldats en armes seront mes anges gardiens.

J'éprouvais une assez désagréable impression et me demandais si on ne ferait pas marche en arrière dans la voie de la libération. J'avais pourtant la joie de voir, à 500 mètres, le clocher d'église de Thanh-hoa, au pied duquel j'avais habité plusieurs années. J'entendais avec bonheur les cloches de la cathédrale sonner l'Angélus et les heures de prières. Je me réjouissais à la pensée que là du moins, le Culte divin était assuré. Illusion. J'apprendrai bientôt, que, depuis plusieurs mois, il n'y avait plus un seul prêtre dans ce centre de Thanh-hoa. Depuis des mois, les Carmélites en leur Carmel, les Soeurs de Notre-Dame des Missions en leur Institution, les Religieuses Aman-tes de la Croix en leur couvent, vivaient sans Messe, sans Sacraments, le Séminaire était vide.

Comme à Do-Luong, j'eus les les visites des Autorités. Le Commandant du Centre D'accueil resta des heures auprès de moi et insista pour que je laisse quelques impres-sions par écrit, que j'écrive au Président. Il semble qu'il eut reçu la consigne du grand chef de la quatrième région. Je déclarais que je n'oserais pas importuner le Pré-sident HO d'une lettre, et pour le reste m'exécutais, au dernier moment, dans les termes suivants :

Thanh-hoa, le 26 Septembre 1954

A Monsieur le Commandant du Centre d'Accueil de Thanh-hoa.

Monsieur le Commandant,

Avec insistance, vous m'avez demandé de vous écrire mon opinion sur les Poli-tiques du Gouvernement Viêtnamien, mes impressions sur mon séjour en prison préventive, mes sentiments envers le Peuple Viêtnamien, mes intentions pour l'avenir. Je m'empresse de répondre à votre désir.

Je n'ai pas été encore à même de connaître avec précision et exactitude la po-litique, ou plutôt les politiques gouvernementales : Politique internationale, politique administrative ouvrière, agraire, financière, sociale etc... Je ne suis donc pas à même d'énoncer un jugement sur ces politiques, jugement qui requiert, pour avoir quelque va-leur, une connaissance approfondie.

Sur le point de la politique religieuse, je puis répondre nettement à la ques-tion précise qui m'a été posée: je crois fermement que le Gouvernement appliquera exacte-ment sa politique religieuse, telle que je la vois présentée, par exemple, dans l'article signé Hoàng-giang, du journal "Cau-quốc", du 11-10-52.

Durant ma détention en prévention, pendant 16 mois, j'ai été soumis au régime d'un prisonnier Viêtnamien condamné en cellule, régime et situation que vous connaissiez parfaitement et sur lequel je m'étendrais inutilement.

Mes intentions pour l'avenir : après une absence de quelques mois, absence nécessaire pour refaire ma santé délabrée, mon intention est de retourner habiter au pays Viêt-Nam, si les Autorités n'y font pas opposition.

C'est assez dire mes sentiments d'admiration, d'attachement, d'amitié pour le beau pays Viêt-Nam, pour les vaillants Viêtnamiens.

Je vous prie d'agréer....

Avant le jour, ce 17 Septembre 1954, le Commandant du Centre d'accueil sera là de nouveau pour m'inviter au départ. Je rejoins le convoi de prisonniers et par camions nous gagnons l'embarcadere de Bèn-ngu, distant de 500m. Un grand canot nous attend et nous descend, en deux heures, à l'embouchure du Fleuve Ma, à Sâm-son.

Dans les baraquements de ce Centre d'hébergement pour prisonniers en instance d'échange, un repas, festin d'adieu est servi à tous. Personnellement, par égard à mon état de santé et peut-être par ce soin constant de me tenir isolé, je passe les dernières heures dans la coquette infirmerie, me contentant pour festin, d'une soupe chinoise, servie par une charmante infirmière empressée et prévenante au possible. Et je suis toujours honoré de la présence du Commandant du Centre d'Accueil de Thanh-hoa. Entre temps, des infirmiers m'ont fait les dernières piqûres

Décidément on tient à nous laisser sur une bonne impression. Et c'est entre le Commandant et l'Infirmière, me soutenant l'un et l'autre, que je mets le pied à bord du bateau Français, ce 17 septembre, à 16 heures.

Faut-il l'avouer? Pourquoi pas, d'autant que d'autres prisonniers ont, je le sais, éprouvés le même phénomène, auquel l'épuisement physique n'est sans doute pas étranger? Au moment précis où je mettais les pieds à bord du bateau Français, où le Commandant et l'Infirmière Vietnamiens me remettaient aux Officiers et Infirmiers Français, une émotion aussi intense que subite me coupe la parole; il fut impossible de retenir les larmes.

DEO GRATIAS ET MARIAE

Ne marquer que d'une pierre noire ces longs mois de captivité serait injuste. Ils doivent bien être chargés de quelques enrichissements.

D'abord serait-il vrai de n'y voir que mauxheurs, souffrances, tristesses? L'Apôtre protesterait: "A mesure que les souffrances de Jésus-Christ abondent en nous, notre consolation abonde aussi par Jésus-Christ" (aux Cor. 1-5).

Et, après la libération, c'est une nouvelle vie! Soit loi du contraste, soit effet de l'euphorie accompagnant le retour des forces physiques: le monde est plus beau, toutes choses meilleures, les hommes plus sympathiques, les lettres reçues plus agréables, et que dire des Cérémonies du Culte? Comme si les souffrances, les privations, avaient élargi les capacités de jouissances.

Ce long séjour au milieu Marxiste enrichit la connaissance que l'on avait, théorique, de tous les apports d'une expérience vécue. L'expression ne saurait qu'en être théorique. "Il faut y être passé", comme l'on dit. Et encore, le Marxisme Communiste Viet-Minh, c'est une mentalité, un esprit, un état d'âme, qui se sentent plus qu'ils ne se définissent. La difficulté croît au fait de ce qui pourrait bien être son caractère dominant: Lois des mutations opportunistes, mimétismes, louvoyement, marche arrière, par la bande. Cela peut s'appeler encore habiletés, ruses, voire hypocrisies, mensonge, sophismes, plasticité remarquable; Des cadres au peuple, pensées et sentiments muent sur commande. Tout caractère, toute personnalité, toute liberté, sont étouffés, on dirait supprimés. L'homme devient un mécanisme monté, une machine savante, un robot, guère plat.

Atmosphère lourde faite de crainte, peur, méfiance réciproques: d'ou figures dures, fermées, taciturnes, secrètes. La division, la haine, tuent l'amour et le bonheur. Le véritable Viet-Minh, aura une réaction de répulsion; de dédain, de mépris pour tout ce qui touche à la religion: Dieu, l'Eglise, Prêtres et religieux, Fidèles, Eglise, Eglise théoriquement libre, pratiquement étouffée.

Il faut bien penser à la sentence de Pie XI: "Le Communisme est intrinsèquement pervers". (Encyclique Divini Redemptoris)

L'homme vaut souvent mieux que sa mauvaise doctrine. On remarque un phénomène de doublement de la personnalité: En chacun, haut fonctionnaire, cadre, soldat, il y a comme deux personnes: L'homme communiste Marxiste, ou Viet-Minh, robot aux caractères qu'on vient d'esquisser, en activité en groupe, en présence d'un tiers.

En aparté, jouera la deuxième personne, véritablement humaine, avec son bon sens, ses caractéristiques personnelles, familiales, radiales. Toutes les fois que j'ai été en rapport avec l'un d'eux, cadre, soldat ou prisonnier, peu importe, les conversations étaient normales, raisonnables, cordiales même. Qu'arrive un tiers, on branche aussitôt sur son double, l'autre personne, l'artificielle.

On peut se demander si cette dualité se maintiendra chez les générations montantes. L'homme robot subsistera-t-il seul? L'homme Viet-Minh supplantera-t-il l'homme Vietnamien? On ne reconnaît plus le caractère du Vietnamien en ce produit étrange, dans le comportement de ce double Marxiste communiste, en groupe. C'est à seul qu'il est désormais,

en milieu Viet-Minh, nécessaire de le rencontrer, pour retrouver le véritable Vietnamien
si attachant, avec ses belles qualités d'esprit, de coeur; qui le placent à un degré élevé
dans l'échelle de l'humanité.

Il est évident que le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

LES CHANGEMENTS

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

Le Vietnamien est un être complexe, riche de traditions et de coutumes.
Son caractère est marqué par une certaine réserve, mais aussi par une grande sensibilité.
C'est un peuple qui aime la paix et la concorde, et qui a toujours été ouvert à l'étranger.
Cependant, il a aussi connu des périodes de conflit et de souffrance, ce qui a forgé son caractère.
Aujourd'hui, il se reconstruit et cherche à retrouver son identité et son rôle dans le monde.

